

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

| | |
|--|---------------------------|
| Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants | Résultat du vote : |
| Délégués présents : 36 délégués (34 titulaires - 2 suppléants) | Voix Pour : 36 |
| Dont membres votants à voix délibérative : 36 délégués | Voix Contre : 0 |
| Date de convocation du Comité Syndical : 16 Mai 2022 | Abstention : 0 |

Membres présents:

Titulaires : Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Hernandez Maryse, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants : Mr Calis Gérard pour Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Quenardel Alexandre pour Mr Gebka Jacques.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Eugène Sébastien, Mr Malezé Patrick, Mme Pauly Brigitte, Mr Verhulst Eric.

Membres absents : Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Bandry Didier

| | |
|--|------------------------|
| Objet : Travaux de canalisation et reprise de branchements sur le territoire de l'USESA – Programme 2022 sous charte qualité des réseaux – Lots 1-2-3 – Attribution du marché N°2022 USESA 06 | N° 20220504 |
|--|------------------------|

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation d'entreprises a été lancée sur les travaux de pose de canalisation et reprise de branchements sur le territoire de l'USESA, inscrits à la programmation 2022 adoptée par délibération du comité syndical le 03 Novembre 2021.

Les opérations se distinguent par les 3 lots suivants :

Programme 2022- Partie 2 renouvellement de canalisation et reprise de branchements sous charte qualité des réseaux d'eau potable

- Lot 1 : Rue de Château-Thierry (RD 3) à Gland
- Lot 2 : Place de l'Hôtel de ville à Château-Thierry
- Lot 3 : RD 20 de Pargny la Dhuys au carrefour de Monflobert – commune de Dhuys et Morin en Brie (Artonges)

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique,

Les membres du Comité Syndical,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 20 mai 2022

- **DECIDENT , après en avoir délibéré :**

- DE RETENIR les offres pour chacun des lots, comme suit :

➤ **Lot 1** : Rue de Château-Thierry (RD3) à Gland
Offre de l'entreprise TPA (Athies Sous Laon) d'un montant de **198 719.25 € hors taxes**

➤ **Lot 2** : Place de l'Hôtel de Ville à Château-Thierry
Offre de l'entreprise RVM (Epaux Bézu) d'un montant de **99 826.00€ hors taxes**

➤ **Lot 3** : RD 20 de Pargny au carrefour de Monflobert à Dhuys et Morin en Brie
Offre de l'entreprise EUROVIA Picardie (Laon) d'un montant de **294 513.10 € hors taxes**

- DE SOLLICITER l'accord des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

- D'AUTORISER le Président à signer avec les entreprises retenues les marchés de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à leur règlement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220524-20220504-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 25/05/2022

